

Image not found or type unknown



## Plateforme annonce mono-marque

Par **Danny Vilaysack**, le **16/08/2018** à **11:12**

Bonjour,

Je voudrais avoir votre avis ou conseil, concernant un projet de revente de produits d'occasion entre particuliers que je souhaite créer.

Il s'agit d'une plateforme d'annonce, assez similaire au BonCoin mais focalisé sur une seule marque.

Suis je dans la légalité même si ce n'est pas moi qui vend directement les produits de cette marque ?

Est que le fait d'être mono-marque peut porter préjudice à cette marque ? Si oui, quelles sont les risques ?

Merci d'avance de votre retour.